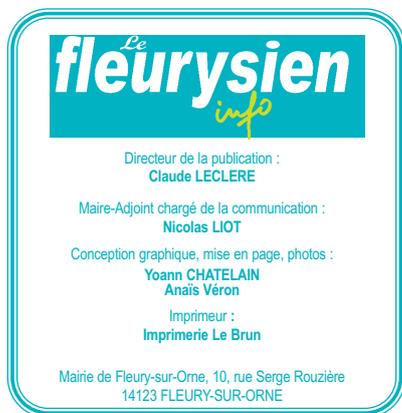


## Claude LECLERE, le Maire



## AGENDA 2010

### SAMEDI 24 AVRIL

#### Carte Blanche au Projet Jeune

Soirée surprise.

Début 20h30, Espace Nicolas Oresme.

Tarifs Adulte : 6 / 12-18 ans : 3 / -12 ans :

Gratuit

### SAMEDI 8 MAI

Cérémonies organisées à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945 :

11h00 : au cimetière

11h30 : devant le monument aux morts

### VENDREDI 28 MAI

Le 28 mai se déroulera la fête annuelle des voisins. Réunion d'information : 6 mai 2010, Espace Nicolas Oresme, 20h. Voir article page 9 pour plus d'informations.

### 2 AU 5 JUILLET

Le festival Folklofleury fêtera sa 9ème édition en compagnie des Iles Canaries, de l'Angleterre, du Pas de Calais et bien sur de la Normandie. Voir article page 4 pour plus d'informations.

### SORTIES CINÉMA

Le CCAS de Fleury-sur-Orne organise des sorties cinéma (UGC Mondeville 2) le mardi pour les personnes âgées et handicapées de la commune.

-Le transport est pris en charge par le CCAS et assuré par le taxi Anne BRARD.

-Le ticket d'entrée du cinéma reste à la charge des participants.

Inscription auprès du CCAS.

Tél : 02.31.35.73.31

Madame, Monsieur,  
Chers amis,

Fleury-sur-orne, notre commune, poursuit régulièrement son développement économique et démographique. Elle accueille de nouveaux résidents, tandis qu'elle continue à attirer de nombreux acteurs économiques. Fleury-sur-Orne est reconnue comme un territoire dynamique, animé par celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

Comme nous nous y étions engagés, l'information et la concertation sont le pivot de notre méthode de travail. Nous avons maintenant un site internet extrêmement performant, reconnu nationalement. Nous avons obtenu un label avec trois arobases sur cinq possibles. C'est en soit une performance.

Ce qui ne nous empêche pas de publier des bulletins municipaux réguliers et, d'après ce qu'on m'en dit, fort appréciés. A cela s'ajoute l'impression par les services communaux de tout un tas de publications, affiches et tracts qui aident nos associations à annoncer leurs manifestations.

Par ailleurs, des panneaux réservés à l'affichage municipal implantés dans différents secteurs de notre commune permettent à ceux qui le souhaitent de s'exprimer en toute liberté.

Enfin, nous mettons en place actuellement des assemblées de quartier au cours desquelles nous rencontrons les résidents. Ainsi nous pouvons faire, ensemble, le point sur les avancées en cours, dans tous les secteurs de notre ville et répondre aux attentes de chacun.

Cette attitude d'écoute est indispensable à la démocratie : elle prouve, par les retours que nous en avons, son efficacité.

Actuellement, de nombreux projets se concrétisent. Vous savez, pour traverser la ville, que les chantiers sont nombreux. Fleury-sur-Orne change, la qualité de vie s'y améliore. Son fleurissement est très apprécié. Nous espérons dans un avenir proche obtenir notre première distinction dans ce domaine.

L'aménagement d'un nouveau quartier près de Point P ainsi que le projet proche de la mairie prennent corps. Les immeubles et pavillons sortent de terre. Leur livraison interviendra fin de cette année, début 2011.

La liaison Caen-Fleury-lfs au départ de la Grâce de Dieu est réalisée. Elle a été inaugurée au cours du deuxième semestre 2009.

La construction IKEA est en cours. Les travaux de voirie et réseaux sont réalisés. L'inauguration IKEA au deuxième trimestre 2011 est toujours d'actualité. Sa galerie le sera en 2012.

Les offres d'embauche se feront au cours du deuxième semestre 2010 par l'intermédiaire de



l'agence Pôle Emploi et la Direction des Ressources Humaines de l'enseigne.

L'implantation d'une résidence-service pour retraités de plus de 60 ans, le déplacement des jardins familiaux et la création d'un cimetière paysager, font l'objet actuellement d'une réflexion approfondie. Dans quelques semaines nous serons en mesure de donner plus de détails sur ces projets.

Comme vous le voyez, petit à petit, l'image de Fleury-sur-Orne change : les Fleuryziens sont fiers de leur ville. La programmation toujours innovante de l'espace Nicolas Oresme, l'excellence de notre école de musique, et de notre bibliothèque, la vitalité sans faille de notre secteur associatif prouvent que Fleury-sur-Orne bouge. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Pour autant, nous ne pouvons oublier les difficultés rencontrées par certains de nos habitants : les plus fragiles sont confrontés à une baisse continue des aides de l'Etat ou par de nouvelles mesures visant à les écarter des aides publiques.

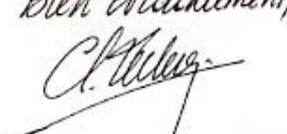
Nous ferons là encore le maximum pour faire face à cette situation.

Fleury-sur-Orne a des atouts toujours plus nombreux à faire valoir. La ville attire : le succès que rencontrent les nouvelles habitations tant du point de vue de l'accession à la propriété que de la location, la venue prochaine de nouvelles entreprises sur la zone du parc d'activité, (abstraction faite de l'enseigne suédoise et de sa galerie), démontre s'il en est besoin, que notre commune a pris le grand virage de son développement économique et que nous n'aurons pas de souci à nous faire pour ce qui concerne l'avenir de notre collectivité.

Tout ce travail n'est possible que par l'implication de toute l'équipe municipale, la motivation du personnel de la ville et des fleuryziens qui, bénévolement, prennent part aux activités de la commune. Je les remercie ici pour l'énergie qu'ils déploient au service de nos concitoyens.

C'est avec eux que la ville avance...

**A toutes et à tous, bonne lecture !!!**

Bien cordialement,  






Maxime HODÉE

## Un boxeur fleuryzien vainqueur de la coupe de France

Maxime HODEE, Michaël MONTEIRO et David MONNIER n'ont pas fini de nous étonner. Les performances s'enchaînent pour le club de boxe anglaise. Cerise sur le gâteau, Maxime HODEE a remporté la coupe de France de boxe anglaise des moins de 69 kg. En finale, il s'est imposé aux points et a dû terminer le match avec sa seule main gauche après une fracture à la main droite. Cette blessure l'a privé des championnats de France mais il est retenu pour un stage avec l'équipe de France de boxe à l'INSEP au mois de juin.

**Bravo Maxime pour ton parcours et ta victoire à la coupe de France ! Merci pour l'image que tu donnes de Fleury au travers de la boxe et du sport en général.**

**Franck Savary**

Conseiller Municipal délégué au Sport

### Tennis de table



Cyclofleury

## Un début d'année très prometteur pour le sport fleuryzien

L'année a bien commencé pour les clubs sportifs fleuryziens. En boxe anglaise, bien évidemment mais aussi en boxe américaine avec de très bons résultats dans la section enfants ainsi que chez les adultes. En tennis de table, la commune compte deux équipes en Régionale. L'équipe championne de R3 en 2008/2009 a très bien commencée la saison et a accédé à la R1 pour ce début 2010. L'autre équipe de super D1 a accédé à la R4. L'équipe de futsal se classe 5ème au championnat de Basse-Normandie. Pour une première année, le résultat est positif. En cyclisme, près de 300 cyclos ont participé au brevet le 3 avril dernier.

**Franck Savary**

Conseiller Municipal délégué au Sport



Assemblée Générale des Afrikales

## Assemblée Générale des Afrikales

L'association « Les Afrikales » a tenu son assemblée générale annuelle le lundi 7 avril à la salle Nicolas Oresme. Elle organise notamment tous les deux ans le festival « Les Afrikales ». Notre commune a été « le berceau » de ce festival régional sur les cultures africaines et la solidarité internationale. L'association a son siège social à la mairie.

**Nicolas Liot**

Maire-Adjoint délégué à la Communication



Assemblée Générale de l'UFAC

## Assemblée Générale de l'UFAC

L'Union Fleuryzienne d'Action Culturelle s'est réunie le 6 avril en Assemblée Générale. Les adhérents ont pu faire le bilan de l'activité, renouveler une partie du Conseil d'Administration et parler d'avenir.

Si vous souhaitez adhérer à l'UFAC ou tout simplement participer à l'organisation des manifestations de l'association, il suffit d'envoyer un mail à [hoorelbeke.pascal@wanadoo.fr](mailto:hoorelbeke.pascal@wanadoo.fr).

**Nicolas Liot**

Maire-Adjoint délégué à la Communication



Affiche du Folklofleury 2010



Chemin des Côteaux

## Folklofleury 2010

Le Folklofleury se déroulera du 2 au 5 juillet 2010. Les Îles Canaries, l'Angleterre, le Pas de Calais et bien sûr la Normandie sont à l'honneur. Outre ces prestations artistiques de très haute tenue, il faut saluer le partenariat très riche qui se noue autour du Folklofleury, autour des bénévoles grâce à qui il existe. Ainsi, chacun se félicite de la manière dont ce partenariat s'étend à certaines familles fleury-siennes qui ouvrent leurs foyers aux membres des groupes qu'ils hébergent, pendant ce week-end festif. Vous l'aurez bien compris, cette année encore les membres des groupes sont à héberger pendant le Folklofleury. Nous recherchons des hébergeants pour accueillir les danseurs et les musiciens au cours de ce week-end. Vous aussi, vous pouvez faire connaissance avec de futurs nouveaux amis. Inscrivez-vous auprès de Céline DERRIEN, à la Mairie, ou au 02 31 35 73 12.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

### Vendredi 2 juillet

10h : spectacle pour les enfants des Écoles Maternelles  
14h : spectacle pour les enfants des Écoles Élémentaires

### Samedi 3 juillet

15h : Animation-spectacle dans différents lieux de l'agglomération caennaise  
20h30 : Spectacle dans la salle polyvalente par les 4 groupes folkloriques

### Dimanche 4 juillet

10 h à 18 heures : Fête traditionnelle au village Folklofleury  
12h : Défilé de la place Jean Jaurès vers le village

### Lundi 5 juillet

14 h30 : Goûter spectacle pour les Aînés

### Tarifs des spectacles

Les animations en extérieur sont gratuites pour le public : village, défilé

### Spectacles :

Adulte : 8€ Enfant : 2€ Hébergeant : gratuit  
Groupe (à partir de 10 personnes) : 6€ par personne  
Spectacles scolaires : 50€ par classe (40€ à partir de la 2ème classe de la même école)

## Concours des maisons fleuries : « Fleurir Fleury en 2010 »

Ce concours permet maintenant chaque année d'encourager les Fleury-siens à participer au fleurissement de notre commune.

Alors n'hésitez pas : le concours est ouvert sur inscription.

Les bulletins seront disponibles en mairie et chez les commerçants ; 2 catégories pour concourir : maison avec jardin visible de la voie publique ou logement sans jardin. Remise des prix en Automne.

Avec votre participation, notre commune poursuit son engagement pour participer à l'amélioration du cadre de vie des Fleury-siens : elle est de nouveau inscrite au concours National des Villes et Villages Fleuris !

## Opération test de collecte et de valorisation des déchets verts

Caen la mer est compétente pour la collecte et le traitement des déchets ménagers. A ce titre et dans le cadre de sa politique de diminution des déchets, elle s'est engagée à mettre en oeuvre des actions concrètes pour inciter les habitants à réduire les quantités de déchets jetées (15 000 tonnes par an).

La réduction et la gestion des déchets verts à la source font partie d'une réflexion globale d'optimisation des collectes et de développement durable. Le coût est de 155 euros à la tonne.

Notre commune s'investit pleinement dans cet espace que représente Caen la mer et souhaitait être pilote sur une initiative allant dans le sens du développement durable.

C'est pourquoi la Ville de Fleury-sur-Orne et Caen la mer ont choisi de lancer depuis le début mars jusqu'au 31 mars 2011 une opération test de collecte et de valorisation des déchets verts sur environ 300 adresses. Le coût total matériel est de 37 700 euros. Deux réunions publiques avec les habitants concernés ont eu lieu en amont.

### EN QUOI CONSISTE CETTE OPÉRATION TEST ?

Afin que les élus puissent émettre un avis pour la fin du 3ème trimestre 2010 - début 2011 et permettre ainsi, la rédaction des cahiers des charges en 2011 pour les marchés 2013 - 2020.

Avec pour objets :

- fournir un bac roulant à déchets verts (240l)
- mise à disposition gratuite d'un composteur individuel
- un accès à la déchetterie pour les quantités de déchets verts supplémentaires ne pouvant être gérées à la parcelle.

### QUELLES SONT LES OBJECTIFS DE CETTE EXPÉRIMENTATION ?

- limiter les quantités de déchets verts à collecter (maîtrise des coûts de collecte et de traitement),
- favoriser la valorisation au domicile des déchets de jardin et de cuisine avec la fourniture d'un composteur individuel en contrepartie d'une réduction de la fréquence des déchets verts devant les domiciles concernés,
- faciliter la présentation de vos déchets verts sur le domaine public et améliorer les conditions de travail des agents de collecte avec la fourniture d'un bac roulant (hygiène, ergonomie et sécurité)

A l'issue de l'opération test un bilan sera présenté.

**Lionel MULLER**

Maire-Adjoint délégué au Développement en matière d'équipements et d'infrastructures



## Mobilisation de Caen-la-mer pour le logement social

Un foncier rare et cher, des dispositifs d'aides peu mobilisés, au moins deux causes principales au nombre insuffisant de logements sociaux mis en chantier sur l'agglomération caennaise.

Caen la mer, la Région Basse-Normandie et l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) ont signé une convention de mobilisation du foncier à Fleury-sur-Orne. C'est une 1<sup>ère</sup> en Normandie. Elle fixe les enjeux, détermine des montants financiers et donne des objectifs quantitatifs précis de production.

Le projet d'agglomération de Caen la mer définit clairement dans sa priorité n°2 le logement et la solidarité comme axes essentiels à privilégier à court et moyen terme.

En particulier, l'objectif stratégique n°5 (relance et densification de l'habitat) guide désormais l'agglomération pour mobiliser tous les moyens et tous les partenaires au service de la production de nouveaux logements, notamment sociaux. C'est d'ailleurs en ce sens que le futur PLH (Programme Local de l'Habitat) de Caen la mer pour la période 2010-2015 souhaite imposer le rythme de construction de 1 400 logements par an, dont 480 sociaux (y compris 53 en direction des publics ayant les grosses difficultés à accéder au logement).

Après la signature, le 12 novembre 2009, d'une convention d'actions foncières avec la SAFER, pour permettre à Caen la mer de trouver, hors secteur urbain, le foncier indispensable à la réalisation de ses projets, c'est aujourd'hui une nouvelle convention, qui va lier la Région Basse-Normandie, Caen la mer et l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) pour mobiliser le

foncier au service de la production de logements sociaux. Elle s'inscrit dans le cadre de l'actuelle convention Région-EPFN (2007-2011), qui voit la mobilisation de la Région passer à 900 000 € sur 2 ans pour la construction de logements sociaux dans l'agglomération.

Cette convention, valable deux ans (jusqu'au 31 décembre 2011), va permettre de renforcer et de coordonner des dispositifs d'aide et de soutien, tant pour l'institution Caen la mer elle-même que pour chacune des 29 communes.

Sur notre commune, la zone communautaire des Hauts de l'Orne est concernée. La zone va bénéficier d'un pré aménagement à hauteur de 819 000 € dont un tiers pour la Région, avec un objectif de réalisation de 250 logements sociaux.



Signature de la convention de mobilisation

## Les violences faites aux femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée par le ministre délégué à la cohésion sociale et à la parité "grande cause nationale 2010". L'année passée, ce sont 156 femmes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint, drame qui touche toutes les catégories socio-culturelles. Cette nouvelle impulsion pour lutter contre les violences faites aux femmes et assurer leur sécurité renforce un dispositif déjà existant. Désormais, les violences psychologiques sont considérées comme un délit, au même titre que les violences physiques. La procédure d'éviction et d'éloignement de l'auteur des violences est étendue aux concubins et aux hommes pacés (jusqu'à présent, seuls les conjoints mariés étaient concernés). Le "3919" est un numéro national unique (prix d'un appel local)

mis en place et accessible du lundi au samedi de 8 à 22 heures et les dimanches et jours fériés de 10 à 20 heures. Des écoutantes formées et spécialisées dans l'accueil et l'écoute des femmes victimes de violences sont mobilisées pour répondre aux appels, dans le respect de l'anonymat de chacune. Des assistantes sociales, éducatrices spécialisées et psychologues répondent en plusieurs langues (français, anglais, arabe, espagnol) et proposent des solutions personnalisées, concrètes et adaptées à notre territoire (lieux d'accueil, démarches à suivre).

**Véronique Pasquier**  
Conseillère Municipale

## Devenez assistante maternelle



A ce jour sur la commune de Fleury sur Orne, 35 personnes exercent le métier d'assistante maternelle. Très prochainement plusieurs d'entre elles interrompent cette activité pour une retraite bien méritée. Il existe déjà un manque réel de nourrices sur notre ville.

La commune s'agrandit, des logements se construisent, bientôt une population nouvelle sera demandeuse de moyens supplémentaires de garde. Une opportunité s'ouvre donc à vous. Vous êtes passionné par le monde de la petite enfance, vos enfants sont déjà grands et vous ressentez l'envie de pouponner.

### AVEZ-VOUS PENSER À VOUS OCCUPER D'ENFANTS ?

Aujourd'hui ce n'est plus un métier isolé, vous êtes aidé par le RAM dans vos démarches, dans les relations avec les parents, dans les animations avec les petits.

Pour tout renseignement s'adresser au RAM de Fleury 17 bis rue Pasteur.

Tél : 02 31 72 08 52 Permanence sur RDV :

- le mardi après midi de 14h00 à 16h00
- le jeudi après midi de 14h00 à 16h00
- un samedi par mois de 09h30 à 12h30

Ou

Contactez la circonscription d'action sociale Madame Masson Christine.

Esplanade Rabelais Hérouville St Clair au :  
02 31 46 73 08

# FORUM Enfance Jeunesse





# FORUM Enfance Jeunesse



## Action en faveur des personnes âgées

12 587 interventions ont été effectuées en 2009 au domicile des personnes âgées ou handicapées de notre commune par le service "Aide à Domicile" géré par le CCAS. Parmi ces actions, 7 237 ont été financées par l'APA.

100 personnes ont fait appel à notre service en 2009 pour l'aide à la toilette, l'entretien du linge et du domicile, les courses, la préparation des repas...

*Ce service intervient tous les jours de 07h30 à 20h00, service assuré le week end pour les personnes les plus dépendantes.*

Contact téléphonique : 02 31 35 73 01



Service d'aide à domicile, une équipe soudée à votre service

## Action en faveur des jeunes

Pour trouver un emploi, le permis de conduire est indispensable. C'est pourquoi, le CCAS a décidé depuis 2007 d'aider les jeunes à financer ce permis.

15 jeunes ont déjà bénéficié d'une aide, 2 ont obtenu le permis, d'autres viennent d'obtenir le code, un jeune a abandonné l'apprentissage.

Pour obtenir une aide du CCAS, d'un montant maximal de 600€.

Somme versée par tranche de 200€ et après un bilan avec l'auto école sur l'investissement et motivation du jeune.

Le jeune doit apporter au secrétariat du CCAS :

- un devis de l'auto école choisie par le jeune ;
- l'avis d'imposition sur les revenus des parents ;
- préciser sa situation professionnelle (étude, formation, chômage, travail précaire etc) et accepter un suivi si nécessaire de la mission locale.



Jeunes profitant ou ayant profités de l'aide du CCAS pour passer le permis de conduire

## HOMMAGE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Madame Rolande HAUTIN-GUESDON qui a été plus de 40 ans au service de la population de FLEURY SUR ORNE.

Nous garderons d'elle, l'image d'une personne humaine, gaie, attentive aux autres. Sa joie de vivre et son enthousiasme qu'elle diffusait dans toute la Mairie nous manquent.

Le public Fleuryzien appréciait sa chaleur humaine et son sens de l'écoute.

Sa carrière fut honorée en janvier 2007 par la remise de la médaille d'or du travail. Elle devait faire valoir sa retraite au 15 décembre 2009, la maladie ne lui en a pas laissé le temps.

Monsieur Claude LECLÈRE, Maire, Madame Myriam HOORELBEKE, Vice Présidente du CCAS, les membres du Conseil Municipal et du conseil d'Administration du CCAS, ses collègues de travail, présentent leurs sincères condoléances ainsi que leur sincère sympathie à ses enfants, ses petits enfants, son compagnon et toute sa famille.

HOMMAGE





## Du nouveau au Secours Populaire

Le 8 février dernier s'est tenue une assemblée générale ayant comme ordre du jour le remplacement de Mme Marie-Claire Muller démissionnaire.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Mme Béatrice PARIS - secrétaire générale en remplacement de Mme Marie-Claire Muller ;

Mme Evelyne DEVAUX - trésorière en remplacement de Mme Béatrice Paris ;

Mme Paule LESTAIN - secrétaire ;

Mme Marie-Jo EUDE - membre, remplaçante de Mme Janine INWILLER ;

Mmes PARIS, DEVAUX, et EUDE sont élues à l'unanimité dans leur poste respectif.

Nous tenons à préciser que l'association est ouverte à tous pour la vente de vêtements, et chaussures vendus entre 0.50 € et 3€.

Des aides peuvent être accordées aux familles, suivant le quotient familial pour les vacances de neige ou d'été.

Les heures d'ouverture de l'association sont le lundi de 14h30 à 17h et le vendredi matin de 9h30 à 11h.



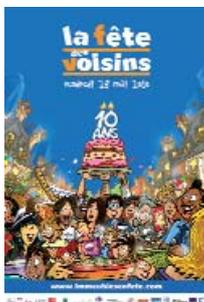
De gauche à droite, Mme Paule LESTAIN - Mme Marie Jo EUDE - Mme Monique BREANT - Mme Béatrice PARIS - Mme Evelyne DEVAUX

Le samedi 13 mars a eu lieu la collecte alimentaire du Secours Populaire de Fleury sur Orne. Malgré la crise, les donateurs ont été généreux et solidaires puisque 497,50 kg de marchandises ont été récoltées soit une légère augmentation par rapport à octobre dernier.

Plus que jamais ces collectes alimentaires (2 fois par an) sont nécessaires car le plus en plus de familles sont en difficultés. Le secours populaire de Fleury tient à remercier chaleureusement les donateurs ainsi que les bénévoles sans lesquels nous ne pourrions pas faire ces actions.

## Fête des voisins

En adhérant à l'association "la fête des voisins" qui aura lieu le 28 mai, la commune entend poursuivre sa démarche initiée et confortée par la création d'une délégation à la démocratie vie quotidienne et médiation. S'exprime ainsi la volonté de poursuivre les réunions de quartier comme celle de la vieille église le 24 mars. Etre au plus près des fleuryennes et fleuryens à l'écoute, échanger, créer du lien social comme le projet avec les habitants des Carrelettes de donner une autre image du quartier au travers d'une réalis-



tion artistique, là est le but de cette délégation. C'est pourquoi nous allons continuer à proposer dans le temps d'autres réunions de quartiers.

Une réunion d'information se tiendra le **jeudi 6 mai à 20h, Espace Nicolas Oresme**, pour l'organisation de la fête des voisins. Que l'idée fasse son chemin, se retrouver ce jour autour d'un verre de l'amitié, faire ou refaire connaissance, tisser des liens.

**Christian Letellier**

Maire-Adjoint délégué à la Démocratie

## PLEIN AIR

JEUNESSE EN

OPÉRATION :

«PREMIER DEPART EN VACANCES»

OBJECTIF :

Faire partir 30 enfants de notre commune en colo cet été.

Opération parrainée par la J.P.A (Jeunesse en Plein Air), la Ligue de l'Enseignement, la Mairie, le CCAS et le Secours Populaire de Fleury sur Orne.

Opération OUVERTE À TOUS quelques soient les revenus.

Venez vous renseigner et retirer les dossiers en mairie.



PLEIN AIR

## CINÉMA

SORTIES

Pour rompre l'isolement des personnes âgées et créer de nouvelles amitiés, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont décidé d'organiser des sorties cinéma.

Le CCAS prend en charge le transport, assuré pour l'instant en taxi, accueil maximal 6 personnes.

Chaque personne choisi son film et finance son ticket d'entrée.

La première sortie a été organisée le 2 février, 6 personnes se sont regroupées et ont appréciés cette après midi de détente.

Des sorties sont organisées tous les 1er mardis de chaque mois, inscription obligatoire auprès du secrétariat du CCAS.

SORTIES

CINÉMA



## La municipalité «prend de l'ELAN» vers le Développement Durable avec Objectif Emploi



Visite sur le chantier en cours

### QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

C'est une conception relativement récente de l'intérêt public visant à allier le développement des sociétés de façon équitable et la protection de l'environnement.

### COMMENT PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE DANS DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOUT EN ASSURANT CONFORT ET COHÉSION SOCIALE ?

On représente ainsi le développement durable comme un système équilibré entre 3 préoccupations : l'Écologie, l'Économie et le Social (les 3 piliers du développement durable).

C'est bien au carrefour de ces 3 préoccupations que les élus ont souhaité mettre en place une réalisation visant à améliorer le cadre de vie des Fleurysiens avec l'appui de l'association « Objectif Emploi » pour conduire un projet « ELAN ».

Ces projets « ELAN » (Espace Local d'Activités Novatrices) s'adressent à des stagiaires de la formation professionnelle et sont soutenus financièrement par le Conseil Régional.

Vous avez sûrement remarqué, depuis le 7 décembre dernier un groupe de jeunes adultes qui s'activent à débroussailler, à élaguer et à réhabiliter la parcelle communale située au pied du pont sur l'Orme et que longe le chemin de la digue (GR36).

Par ce projet, la municipalité souhaite participer à la formation et à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi qui peuvent ainsi être valorisées par un travail reconnu. (C'est le pilier social) Grâce à ce projet, la municipalité s'engage financièrement (c'est le volet économique) pour la réhabilitation et la valorisation d'une partie des sites naturels de la commune en réalisant l'aménagement d'un espace de détente et de loisir accessible au public (c'est le pilier environnemental).

Les stagiaires ont eux-mêmes défini les aménagements du terrain en tenant compte des arbres déjà existants et en mettant en valeur le relief et le ruisseau bordant ce terrain.

Ils envisagent une signalétique pour vous faire découvrir les arbres et cet espace de nature. Un coin convivial est prévu ainsi qu'un coin

détente dont ils vous réservent la surprise. Cet aménagement est conduit en concertation et avec l'appui des services techniques de la commune et le suivi de la mission politique de la ville.

Malgré les intempéries de ce début d'année, l'équipe est bien motivée et le chantier bien avancé : les membres de la commission « Insertion-Emploi » et de la commission « Environnement – Cadre de vie et Gestion durable » ont pu apprécier le travail déjà réalisé ce 5/02/2010.

N'hésitez pas vous aussi, à aller le découvrir et à encourager l'équipe de jeunes adultes encadrés par Guillaume Jacquet, leur formateur technique et Catherine Lefèvre, la responsable formation.

**Myriam Hoorelbeke**

Maire-adjointe déléguée à la Politique de la ville

**Lydie Prieur**

Maire-adjointe déléguée à l'Environnement -  
Cadre de vie - Gestion durable

## Semaine du Développement Durable

### VISITE DU CENTRE DE TRI DE GDE ROCQUANCOURT

Pour la deuxième année, notre commune s'est engagée pour sensibiliser les Fleurysiens autour des thèmes « Mieux trier les déchets recyclables » et « Comment réaliser des économies d'énergie ».

Un tout petit groupe a pu, à l'invitation de la commune de Fleury-sur-Orme, participer à une visite du centre de tri de GDE à Rocquancourt. Cette visite était organisée dans le cadre de la semaine du Développement Durable et avait pour but de faire découvrir aux Fleurysiens l'importance de bien trier pour remplir les sacs jaunes de déchets recyclables. Ils ont aussi découvert l'ensemble des activités de l'usine : tri des métaux non ferreux avec notamment le compactage de l'aluminium, tri des métaux ferreux et centre de dépollution et de concassage des voitures ... Monsieur Franck MOLE a guidé les visiteurs à travers les différentes parties de l'usine. La visite de la chaîne de tri et ses explications ont permis de bien comprendre ce que devenait le contenu de nos sacs jaunes : cartons, papiers mais aussi bouteilles, cannettes, boîtes de conserves sont triées pour être recyclées. C'est ainsi que les bouteilles de lait peuvent se transformer en ... piscine et les bouteilles d'eau en pulls !



Groupe de visiteurs au centre de tri



Camion GRAPE

### EXPOSITION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, PLACE JEAN JAURÈS ...

Les Fleurysiens ont pu découvrir à bord du véhicule du GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement) toutes les informations concernant les différents usages de l'énergie. Fabrice Michel, animateur et conseiller sur cet espace info a pu donner quelques renseignements aux particuliers qui souhaitent s'orienter vers l'utilisation des énergies renouvelables au niveau de l'habitat.

**Lydie Prieur**

Maire-adjointe déléguée à l'Environnement -  
Cadre de vie - Gestion durable



Mon.Service-Public.fr



Site Internet : www.mon.service-public.fr

A VOUS L'ADMINISTRATION FACILE !

Service-public.fr, le portail de l'administration française, s'enrichit : avec mon.service-public.fr, simplifiez votre relation avec les services publics, accédez à une information adaptée à votre cas personnel, réalisez et suivez

vos démarches administratives en ligne. UN COMPTE UNIQUE POUR LES DÉMARCHES EN LIGNE  
Mon.service-public.fr vous offre un compte unique, véritable sésame sécurisé, pour effectuer en toute confiance vos démarches en ligne. Vous n'avez plus à retenir tous les mots de passe de vos différents comptes. C'est vous qui décidez des services en ligne que vous souhaitez associer avec votre compte unique mon.service-public.fr.

UN SUIVI FACILE DES DÉMARCHES  
Mon.service-public.fr vous offre une vision d'ensemble de vos démarches administratives en cours. A tout moment, vous pouvez recevoir des alertes vous informant de leur avancement.

DES INFORMATIONS SUR MESURE  
Pour vous orienter facilement dans le guide des droits et démarches, mon.service-public.fr permet de mémoriser les fiches pratiques de votre choix. Vous pouvez également sélectionner des contacts administratifs et vous renseigner sur les horaires d'ouverture des organismes publics de votre quotidien.

UN ESPACE CONFIDENTIEL DE STOCKAGE  
En créant un compte mon.service-public.fr, vous disposez d'un espace confidentiel de stockage. En toute sécurité, vous y enregistrez une fois pour toutes vos données personnelles usuelles (nom, adresse, etc.) pour vous simplifier la saisie des formulaires administratifs. C'est aussi le lieu où vous conservez en toute confiance les pièces justificatives échangées avec l'administration.

Site Internet : un an déjà...

Cela fait désormais un an que le site internet de la commune est en ligne et il a rempli toutes ses promesses. La distinction obtenue en décembre 2009 au palmarès national «Ville Internet», nous octroyant trois arobas et nous plaçant première Ville Internet du département a été la cerise sur le gâteau. Les retours que vous nous faites, sont pour nous, élus, notre plus grande satisfaction. Le site a connu deux versions : la V1 et la V2. La version V2 en août a marqué une accélération sur le site. En un an, il y a eu plus de deux cents articles d'actualité et ces derniers mois, nous mettons en ligne en moyenne plus d'un article par jour. Le site est aussi devenu un outil important lorsque nous avons à faire face à des situations imprévues. Par exemple, lors des épisodes des chutes de neige, les informations sur le transport scolaire ont été appréciées et le site a connu des pics en terme de fréquentation. Plus généralement, les fleurysiens consultent le site pour se tenir informés de ce qui se passe sur la commune et certains d'entre vous tous le consultent tous les jours. Tout cela nous incite à aller encore plus loin. Courant mai, nous allons passer à la version V3 du site et nous allons vous livrer ici les principales pistes qui sont travaillées. Ce sera un pas supplémentaire dans l'Internet citoyen, nouvel "espace public" numérique.

PREMIER ÉLÉMENT : WORDPRESS

Le site utilise un CMS (logiciel) libre. Une version importante est annoncée pour début mai. Le multi-domaine sera intégré et les possibilités accrues. On attend beaucoup de cette nouvelle version.

DEUXIÈME ÉLÉMENT : LE THÈME

Il sera retravaillé au niveau visuel et réorganisé. Actuellement, pour prendre connaissance de l'actu du site sur la page d'accueil, il faut visiter le site au moins une fois par semaine. Une personne qui consulte le site ponctuellement est obligée d'aller voir dans les pages suivantes pour consulter l'actualité récente.

TROISIÈME ÉLÉMENT : RÉSEAU SOCIAL

Nous voulons créer un réseau social semblable à facebook pour permettre aux fleu-

rysiens d'échanger, de créer des groupes liés à la commune,... Nous verrons dans un premier temps, s'il est possible de lancer cette démarche au niveau de Caen la mer ou pourquoi pas avec des communes voisines. Certains fleurysiens sont réticents aux réseaux sociaux "privés" (facebook, twitter,...) mais je pense qu'on pourra les inciter à rejoindre celui-ci.

QUATRIÈME ÉLÉMENT : LA VOCALISATION DES PAGES

L'accessibilité des sites internet des collectivités devient une exigence. Ce n'est pas encore une certitude mais nous ferons probablement l'acquisition d'un produit qui fera en option une vocalisation de l'ensemble du site. Les mots seront surlignés ce qui signifie qu'on pourra lire et écouter en



Site Internet de la commune : www.fleury-sur-orne.fr

même temps. Le site pourra contribuer à l'apprentissage de la lecture chez les enfants par cet aspect ludo éducatif. Nous sommes bien évidemment en attente de vos remarques ou suggestions. Elles sont mêmes nécessaires ainsi que votre participation via les outils sur le net dans la démarche de projet que nous avons engagé. Vous pouvez nous les adresser par le coupon-réponse à la fin de ce bulletin ou directement via le site à l'adresse www.fleury-sur-orne.fr.

Nicolas Liot

Maire-Adjoint délégué à la Communication

■ Afrique

# Une délégation de Fleury à Ouonck

## RETOUR DU SÉNÉGAL

Une délégation composée de Jacqueline Baurly, Myriam Hoorelbeke et Marie Bathilde Denis adjointes et conseillère municipale, de Nicole Le Bonnois, présidente du comité de jumelage, de Pascal Hoorelbeke, secrétaire du comité et Jean François, membre du comité, a séjourné pendant une dizaine de jours dans la communauté rurale de Ouonck en janvier dernier.

L'accueil a été particulièrement chaleureux de la part du président du conseil rural, du président du comité de jumelage, des chefs de villages, de l'association des femmes et de la population. Nous avons eu le plaisir d'assister au spectacle de la compagnie «Badiata» de danses, de musique et de masques africains.

Sous l'arbre à palabres ou dans la maison communautaire (l'équivalent de notre mairie), les échanges ont été nombreux sur les projets en cours.



## DEUX ÉCOLES MATERNELLES EN CONSTRUCTION

La mairie avec l'aide de subventions de l'Etat et de la Région accompagne le conseil rural pour la réalisation de deux écoles maternelles, les premières de la communauté rurale.

Le conseil rural assure la maîtrise d'ouvrage des constructions et peut ainsi réellement jouer son rôle de collectivité locale comme le fait une commune chez nous. De plus, l'ouverture de ces deux écoles va faciliter la scolarisation des enfants. Il faut savoir que l'enseignement se fait en français et non dans les langues maternelles des enfants. Ainsi, pour eux, aller à l'école maternelle va les aider à acquérir le français avant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les constructions sont en voie d'achèvement.

## DÉVELOPPER LE MICRO-CRÉDITS POUR LES FEMMES



A la suite de la demande d'aide des femmes lors de la mauvaise récolte de riz en 2008, la mairie avait fait appel à une ONG, le GRDR (Groupement de recherche et de réalisations pour le Développement Rural) pour organiser une phase de commercialisation de riz suivi d'une phase de mise en place de micro crédits pour développer des activités sources de revenus comme le petit commerce, la fabrication de l'huile de palme, de savons. L'association des femmes a marqué sa très grande satisfaction dans cette action.

Avec l'aide du GRDR, la mairie a pu obtenir

une aide de l'Etat pour prolonger cette action sur l'année 2010.

## LE LOCAL INFORMATIQUE DE OUONCK ET LES BIBLIOTHÈQUES DE DIÉBA

La délégation a également vérifié le bon avancement des projets mis en place par le comité de jumelage : le local informatique à Ouonck, l'installation d'un ordinateur au collège de Diéba, l'aménagement des bibliothèques de l'école et du collège de Diéba. De plus, il va s'engager dans un nouveau projet : la construction d'un local pour le collège de Diéba, dédié à la bibliothèque et à un espace informatique, devant l'état très vétuste des locaux et la bonne implication du collège dans la bibliothèque depuis plusieurs années.

La délégation a également rencontré le conseil rural pour la première fois depuis le début du jumelage. Celui-ci a été élu en 2009 et a connu un fort renouvellement de ses membres. Ceux-ci sont plus jeunes et davantage formés. Le président, Mamadou Badji s'implique fortement dans sa fonction et souhaite un développement équilibré des 24 villages composant la communauté rurale et attache une grande importance au dynamisme dont font preuve les femmes.

Cependant, ce nouveau conseil rural remet en cause le fonctionnement du comité de jumelage actuel de Ouonck. Cette phase de changement va certainement permettre d'améliorer les manières de faire des uns et des autres et de consolider les liens entre nos deux communes.

**Jacqueline Baurly**

*Adjointe culture, vie associative et relations internationales*

## EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux.

A retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne - Service Communication, rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne

